



Procès-verbal de la réunion
tenue le 21 février 2017, à compter de 17 h 15
salle Alizé, Aquarium du Québec

Présences : 111
(Découvreurs : 51)
(Navigateurs : 60)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 31 janvier 2017
 5. Élections : Vade-mecum 2017
 6. Dossiers de la présidence
 7. Secrétariat et trésorerie
 8. Comité
 9. Formations
 10. Autres sujets
 11. Parole aux vice-présidences
-

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur: Jocelyn Noël
Appuyeur : Serge Bilodeau

– Adopté à majorité –

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié :

10. Autres sujets
 - a) Semaine des enseignants
 - b) Sondage calendrier et vidéo. »

Proposeur : François Caron
Appuyeuse : Ann Foucault

– Adopté à l'unanimité –

4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 31 janvier 2017

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 31 janvier 2017 soit adopté tel que modifié :

Page 3, 6. Dossiers de la présidence, e) Résultats du sondage Tournée des écoles :

remplacer le texte « *qu'un peu plus de 71 % des membres seraient, à des degrés divers, intéressés par* » par « **que les membres ont un intérêt mitigé pour** ».

Proposeuse : Réjean Martel
Appuyeur : Patrick Dallaire

– Adopté à l'unanimité –

5. Élections : Vade-mecum 2017

Natacha Bouchard, à titre de présidente du comité des élections, présente le Vade-mecum 2017. Elle précise les divers postes en renouvellement cette année. Une attention particulière est portée quant aux dates importantes et au respect de celles-ci. De plus, des informations pertinentes sont transmises quant aux modalités entourant la campagne électorale. Enfin, les détails balisant le nombre et l'utilisation des journées pédagogiques sont expliqués.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Vade-mecum pour les élections de 2017. » (Annexe I)

Proposeuse : Lucie Gagnon
Appuyeuse : Ann Foucault

– Adopté à l'unanimité –

6. Dossiers de la présidence

a) **Retour CF des 8, 9 et 10 février 2017**

Jocelyn Noël présente les principaux sujets traités lors du Conseil fédéral des 8, 9 et 10 février 2017. Il insiste notamment sur une partie du bilan sectoriel de la dernière négociation nationale. Le constat du succès de la mobilisation et de la visibilité de la FSE a été partagé par tous les syndicats affiliés. Par ailleurs, un suivi a été effectué quant au souhait de se rapprocher de la FAE afin de se concerter dans certains dossiers. La sortie commune des deux organisations dans le but de dénoncer l'implantation précipitée du nouveau cours d'éducation financière est un exemple concret. Parmi les autres points, il y eut aussi les travaux de la Fédération quant à la maternelle pour les enfants de quatre ans. La vigilance quant à la gestion axée sur les résultats et les dérives vécues par les écoles de trois syndicats affiliés a suscité l'attention. Enfin, les éléments d'interprétation litigieux de la convention collective traités par le comité national de concertation (CNC) ont été abordés. (Annexe II)

b) Modifications au Règlement portant sur le CFRS

Les propositions de modifications au Règlement portant sur le CFRS sont présentées par Martin Hogue. Il explique les raisons et le contexte justifiant celles-ci. Après échanges, questionnements et discussions, les déléguées et délégués se prononcent sur la proposition qui suit. (Annexe III)

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale les modifications suivantes au *Règlement portant sur le fonds de résistance syndicale* :

7.01 Composition

Modifier le paragraphe ainsi :

~~Annuellement, à sa première réunion, le comité s'élit une présidente ou un président parmi les trois (3) cinq (5) membres nommés par le conseil des déléguées et délégués qui composent le comité.~~

7.05

Modifier la première phrase ainsi :

~~Le secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière La présidente ou le président du comité~~ convoque les réunions. Celles-ci ont lieu au bureau du syndicat. Le mode de convocation est établi par le CFRS.

8.02 Balises

Ajouter les puces suivantes,

- ...
- par souci d'équité, l'établissement du salaire net servant au calcul s'établit en prenant le salaire brut moins les déductions universelles (impôts fédéral et provincial, RRQ, RQAP, AE, RREGOP ainsi que la cotisation syndicale);
- ...
- ...
- ...
- exceptionnellement, après avoir préalablement analysé une demande d'aide lors d'une réunion, le CFRS, sur résolution votée à majorité, dispose du pouvoir d'octroyer une avance d'urgence de 1 000\$ afin de soutenir financièrement un ou une membre qui rencontre tous les critères d'admissibilité et pour lequel ou laquelle il est impossible d'attendre la résolution du conseil d'administration, faute de liquidités disponibles; dans tous les cas, cette avance d'urgence est consentie sous forme de prêt et fait partie intégrante de l'entente globale de soutien financier conclue avec le ou la membre;
- ...
- ...

Proposeuse : Natacha Bouchard
Appuyeuse : Marie-Thérèse Corneau

-Adopté à l'unanimité-

7. Secrétariat et trésorerie

a) **Analyse de la constitution d'un fonds de grève**

Martin Hogue présente de façon détaillée le document en titre. Il s'agit d'une analyse permettant d'abord de prendre en considération les avantages et les inconvénients inhérents à un fonds de grève. Ensuite, celle-ci présente les gains obtenus lors de la dernière ronde de négociations, l'historique des journées de grève dans les dernières décennies et le nombre de cotisants réguliers du SEDR-CSQ. Puis, elle permet de chiffrer les montants à déboursier pour chacune des journées de grève selon divers montants d'indemnités à verser. Enfin, des scénarios permettant de situer la capitalisation nécessaire afin de permettre de payer des indemnités lors de journées de débrayage sont mis en évidence. (Annexe IV)

Une période de questions permet de fournir des précisions et des éclaircissements. Ensuite, diverses réflexions, des commentaires et des opinions animent les discussions entre les déléguées et délégués.

La proposition suivante est d'abord votée. En effet, celle-ci disposerait des deux autres.

« QUE le conseil des déléguées et des délégués reporte ce vote à la suite du dénouement des actions du comité sur l'avenir syndical. »

Proposeuse: Natacha Bouchard
Appuyeuse : Roselyne Roy

- Rejeté à majorité -

En complément à la proposition principale, la résolution suivante est soumise au vote :

« QUE la hausse de 0.1% soit uniquement dédiée au fonds de grève. »

Proposeuse: Marie-Josée Pouliot
Appuyeur : Réjean Martel

- Rejeté à majorité -

Après un certain nombre d'arguments exposés, il est convenu de voter sur la résolution principale qui suit.

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale de retenir l'option 1 à raison de 1,7 % afin de constituer un fonds de grève permettant le versement d'une indemnité quotidienne de 100 \$. »

Proposeur : Michel Magnan
Appuyeuse : Colette Bond

- Rejeté à majorité -

8. Comités

a) **Jeunes : accueil des nouvelles et nouveaux**

Jocelyn Noël publicise l'invitation faite aux nouvelles et nouveaux membres. L'activité aura lieu le 19 avril prochain à l'hôtel Québec selon la formule 5 à 7. (Annexe V)

b) **EAV-EVB : Fête de la Terre**

François Caron présente les activités en lien avec le sujet en titre. Il précise notamment qu'il y aura le visionnement du documentaire « Demain » au Cégep Garneau le 2 mai prochain en soirée.

c) **Sociopolitique**

Il n'y a eu de présentation pour ce point.

d) **Diversité humaine : Colloque Simple Plan**

Amélie Fauchon fait un résumé du réseau de la condition des femmes tenu les 16 et 17 février. Il y aura une marche et un brunch le 12 mars prochain. Il y aura un suivi et un compte rendu lors de la prochaine rencontre.

9. Formation

a) **Formation droits parentaux**

Une prochaine session de formation sur les droits parentaux le 5 avril prochain est annoncée. Une invitation est lancée dans les milieux. (Annexe VI)

b) **Formation stress et santé mentale**

Jocelyn Noël annonce que le nombre maximal de 30 participants pour cette formation est largement dépassé. Il y a 57 inscriptions. Une demande a été acheminée à la CSQ pour s'ajuster aux inscriptions reçues.

c) **Formation harcèlement psychologique**

Jocelyn Noël publicise l'invitation faite quant à une formation en lien avec le harcèlement psychologique. Elle aura lieu le 26 avril prochain à salle Caldwell de l'hôtel Comfort Inn de Lévis. Il est précisé que la limite du nombre de participants est verrouillée à 30. (Annexe VII)

10. Autres sujets

a) **Semaine des enseignants**

En réponse à un questionnaire quant à la façon dont la semaine des enseignants a été soulignée dans les milieux, les déléguées et les délégués viennent nombreux au micro pour témoigner de leur vécu.

b) **Sondage calendrier et vidéo**

Ruth Betty questionne le sondage interne de l'employeur et la capsule vidéo de la directrice générale de la Commission scolaire des Navigateurs au sujet du nouveau modèle de calendrier scolaire comportant une semaine de relâche pour les élèves. Étant donné l'absence de la vice-présidente, ce sujet fera l'objet d'un suivi.

11. **Parole aux vice-présidences**

a) **Secteur des Découvreurs**

Frédéric Renaud rappelle qu'il y aura un conseil des déléguées et des délégués du secteur des Découvreurs le 28 février prochain.

Levée de l'assemblée à 19 h 40.

JOCELYN NOËL,
président

MARTIN HOGUE,
secrétaire-trésorier